

x

x

x

AFFAIRE N°6 - Construction d'un Centre Municipal à BOIS DE NEFLES SAINTE-CLOTILDE -
Approbation des dossiers techniques - Autorisation de lancer l'appel d'offres et
de passer un marché avec l'entreprise présentant l'offre la plus avantageuse.

LE MAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Par délibération du 28 octobre 1975, vous avez accepté le projet de réalisation d'un Centre Municipal à Bois de Nèfles, financé par le Fonds d'Equipement des Collectivités Locales et par la Caisse des Dépôts et de Consignations.

Les dossiers techniques étant terminés, je vous demande, Mesdames et Messieurs, de les approuver et de m'autoriser à lancer l'appel d'offres et de passer un marché avec l'entreprise présentant l'offre la plus avantageuse.

Je mets la question aux voix.

ADOPTE A L'UNANIMITE

x

x

x

Vu
Par le député et par
délégué
Directeur des Fi-
nances et des col-
lectivités locales
Signé: PASTOR
en copie conforme
à Denis le 28/7/76
chef de bureau
délégué
LACOSTE